



COMPTE-RENDU DE LA CSSCT du 20 octobre 2021

Retour de la CSSCT du 20 octobre 2021 concernant l'enquête paritaire de Cherbourg la Noé.

Présents Direction: Pascal Gabaret, Catherine Fournigault, Damien Decomble et Isabelle Desenclos (prestataire du Cabinet ACCA).

La délégation Direction de l'enquête paritaire sera composée de Catherine Fournigault et COQUEREAU Agnès, et la délégation des élus sera composée de Maria Lefebvre et François Doublet.

La direction nous a précisé que le premier jour d'enquête sur site sera le 30 nov 2021

La direction nous a informés en commission de la mobilisation du prestataire ACCA pour accompagner la mise en place des préconisations de la délégation de l'enquête.

Le calendrier a déjà été établi pour la délégation.

La CSSCT regrette que les démarches menées avant l'enquête paritaire par la Direction (entretiens individuels et présentation au collectif en février/mars 2021) n'aient pas été partagées avec les membres de la CSSCT.

COMPTE-RENDU DE LA CSSCT du 21 octobre 2021

Direction : Orlane Epiphane, Catherine Fournigault, Damien Decomble et Betty Caron.

1/ Présentation des résultats du BIPE 1 semestre 2021 :

Performance par la confiance (PPC) :

Présentation par la DR de la démarche PPC et de son intégration dans l'analyse croisée des outils d'évaluation de la santé et des conditions de travail (DURPS et BIPE).

La CSST demande une présentation au CSE de la démarche PPC avant avril 2022 et de son déploiement.

La CSSCT est informée que cette démarche est basée sur le volontariat des ELD. Nous alertons sur les risques que cette démarche ne soit pas suivie d'effet pour les sites ou services qui sont déjà en souffrance du fait de problématiques managériales.

Sur le point « charge de travail », nous avons constaté que 73% de répondants affirment qu'ils ont une charge travail importante/trop importante donc nous demandons la mise en place d'actions sur l'organisation du travail pour soulager les agents. Il nous semble urgent de réagir dans un délai court.

La CSSCT constate que les items suivants sont inquiétants:

- Le point « rythme des changements » : 56% des répondants considèrent qu'ils sont trop rapides
- Le point « sécurité », le score a diminué malgré le fait que les résultats restent satisfaisants

2/ Bilan CSSCT 2020

La CSSCT a demandé des modifications concernant le projet de Bilan CSSCT présenté par la Direction. La Direction s'engage à nous envoyer le document modifié.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la direction concernant trois maladies professionnelles citées dans le bilan et pour lesquelles nous n'étions pas informés.

Nous avons appris que nous n'avons plus de prestataire pour le Bilan santé pour les plus de 40 ans. La direction va interroger la DG sur ce point car cette problématique touche plusieurs régions.

Pour les visites médicales la direction doit revenir vers nous sur le nombre de visites médicales non abouties.

Les assistantes sociales alertent dans leur rapport 2020 sur la difficulté à communiquer avec Mutex sur des dossiers individuels. Nous confirmons cette difficulté et nous demandons à la direction de remonter cette difficulté à la DG.

Les membres de la CSSCT alertent la direction concernant les TMS et les mesures de prévention à mettre en œuvre sur ce point. Nous alertons sur le mobilier en agence qui n'est pas adapté. Les demandes répétées de la CSSCT concernant une étude ergonomique, que la direction persiste à refuser, du poste d'accueil en sont une illustration.

3/ Micro absentéisme

Nous constatons :

Les taux de micro-absentéisme ainsi que d'absentéisme sont plus élevés sur les fonctions support.

La DT 76 a un fort taux de micro-absentéisme.

Suite au croisement des données micro-absentéisme et absentéisme, la CSSCT alerte sur les sites suivants : Cherbourg la Noé, Hérouville St Clair, Barentin, Quevilly, l'Aigle Mortagne, Aubette, Forges et Luciline.

La direction essaie de répondre à l'urgence en termes d'effectif, mais la démarche n'est pas pérenne. Pour les membres de la CSSCT, la mesure à prendre d'urgence est l'embauche en CDI afin de remplacer les départs.

La CSSCT rappelle que les sites avec un taux d'absentéisme élevé, associé à un taux de prévalence important ainsi qu'un taux élevé de micro-absentéisme, impacte fortement les conditions de travail des agents.